

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE – DELIBÉRATION N°1

SEANCE DU 13 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du sept mai, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian PRIMONT, Julien WOJCIESZAK, Agnès LEVANT, Franck LODER, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCRY, Annie POEYDOMENGE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Bernard VANDYCKE, Jean-Marie VERWAERDE, Laurent DEBLOCK, Françoise LOUVEAU, Michèle DRION, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Jean-Paul WILQUIN, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Philippe HEROGUELLE, Marie DECIMA, Doriane HARDY, Francis TILMANT.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 – virement de crédit

Le maire propose au conseil municipal la décision modificative n° 1 du budget primitif détaillée ci-dessous.

Cette décision modificative ne concerne que la section d'investissement et prend en compte l'évènement suivant : suite au sinistre survenu en 2023 sur la salle de sport il convient de lancer une étude pour connaître les coûts à venir

- Les crédits ouverts au chapitre 20 sont insuffisants. Il convient donc de transférer la somme de 18 500 € du chapitre 21 vers le chapitre 20 pour ajuster les crédits

A cet effet, le maire demande au conseil municipal

- de valider le tableau ci-dessous afin de transférer les crédits

DEPENSES				
Article	Chap.	Fonct.	Libellé	Montant
2188	21	020	Autres immobilisations corporelles	- 18 500.00
2031	20	321	Etudes	+18 500.00
TOTAL DEPENSES				0,00 €

Pour à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Christian PRIMONT

